

## A Montrigaud : le parc éolien sort de terre

Ce mercredi 26 avril, la Compagnie éolienne du Pays de Romans et ses principaux actionnaires posaient la première pierre du parc éolien du Bois de Montrigaud. Douze éoliennes seront bientôt érigées sur le site et permettront de produire, en moyenne, l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 25 000 personnes.

Le parc éolien est construit par la Compagnie éolienne du Pays de Romans (CEPR) qui porte le projet du parc éolien de Montmiral. Cette entreprise a pour actionnaires Valence Romans Agglo, La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE, le fonds d'investissement régional OSER et la commune de Saint-Antoine-l'Abbaye. Depuis plusieurs mois maintenant, les engins œuvrent pour réaliser les aménagements nécessaires à l'édification des éoliennes. Ces travaux de terrassement permettront l'accès des convois sur le site puis le montage des éoliennes. **La pose des fondations débutera au printemps avec pour objectif d'installer les premières machines à partir d'octobre.** La mise en service du parc est prévue au premier trimestre 2018.

Pour ce chantier d'envergure, **plusieurs entreprises locales ont été retenues** par la CEPR : le **groupement d'entreprises Eiffage et Cheval Frères** pour le génie civil, respectivement implantées à Pont-en-Royans et à Bourg-de-Péage, la **société d'ingénierie Alios** (agence locale de Bourg-de-Péage) pour les études géotechniques et l'**Apave** (Valence) pour la coordination Sécurité et protection de la santé. Les éoliennes sont, elles, fournies par la société **Senvion**.

Les **douze machines** (2 mégawatts chacune) produiront en moyenne 55 GWh par an. **De quoi couvrir la consommation électrique d'environ 25 000 personnes** (chauffage et eau chaude compris). L'électricité est revendue à EDF qui le réinjecte sur le réseau électrique national. Les recettes annuelles générées par la vente de l'électricité et la perception des taxes permettront d'amortir en sept ans l'investissement apporté par l'Agglo (3 350 000 € pour le projet du Bois de Montrigaud, sur un coût total de près de 35 millions d'euros).

Situé au cœur du bois de Montrigaud, **le parc a été pensé en fonction de son environnement** : éloignement des habitations de plus de 500 mètres, bridage acoustique, évitement des espaces boisés classés, prise en compte des mouvements d'oiseaux migrateurs, respect des zones de protection architecturale, réduction des impacts visuels et suivi des impacts sur la faune et la flore. À ce titre, **un partenariat étroit a d'ailleurs été engagé avec la Ligue de Protection des Oiseaux** de la Drôme.

En investissant dans ce parc éolien, **Valence Romans Agglo et la Compagnie du Vent confirment leur engagement pour la transition énergétique.** L'éolien vient servir son objectif global : réduire les gaz à effets de serre de 30% et les consommations d'énergie sur le territoire de 25% d'ici à 2030.

### En bref 12 machines de 2 mégawatts chacune

55 GWh produits par an en moyenne

9 000 000 d'euros investis par la Compagnie éolienne du Pays de Romans sur ce projet (dont 3 350 000 € engagés par Valence Romans Agglo)

#### Contacts presse

Valence Romans Agglo  
Herveline Réhault  
Chargée de communication et des relations presse  
04 75 63 76 45  
[herveline.rehault@valenceromansagglo.fr](mailto:herveline.rehault@valenceromansagglo.fr)

La Compagnie du vent, Groupe ENGIE  
Pénélope André  
Directrice adjointe en charge de la communication  
04 99 52 63 04  
[penelope.andre@compagnieduvent.com](mailto:penelope.andre@compagnieduvent.com)